

LE PETIT MONDE DES INSTITUTS RÉGIONAUX D'ADMINISTRATION S'IMPLANTE EN ÎLE-DE-FRANCE

Le ministre de l'Action publique, de la Fonction publique et de la Simplification, Laurent Marcangeli, et son homologue chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Philippe Baptiste, ont signé aujourd'hui, 6 février, un partenariat avec l'université Paris-Nanterre en vue d'y ouvrir un nouvel institut régional d'administration (IRA) à la rentrée prochaine, en septembre ou en octobre.

"Il ne s'agit pas d'un nouvel opérateur en tant que tel, précise-t-on néanmoins dans l'entourage du ministre. L'IRA de Nanterre sera directement rattaché à l'IRA de Lille." Ainsi, dans l'arrêté du 3 février portant ouverture de la session 2025 des concours d'accès aux instituts régionaux d'administration, publié ce jeudi 6 février au Journal officiel, les élèves pourront choisir entre l'IRA de Lille et le "site de Nanterre" au moment où ils s'inscriront au concours. *"Nous avons décidé de faire aboutir ce projet qui était dans les cartons depuis plusieurs mois, précise à Acteurs publics le ministre Laurent Marcangeli. Certains nous ont incités à laisser tomber l'affaire, mais nous avons décidé de la mener à son terme."*

Le choix s'est porté sur Nanterre, car il semblait urgent de bénéficier d'une implantation en Île-de-France, face à un nombre important d'"aspirants" attachés d'administration de l'État renonçant à se présenter aux concours pour des raisons géographiques. *"Nous faisons le constat qu'il était difficile pour certains candidats de s'organiser autant au niveau professionnel que personnel pour se rendre à Lille, Bastia, Lyon, Metz ou Nantes [où se trouvent les 5 instituts déjà installés, ndlr]", poursuit-on dans l'entourage du ministre.*

L'objectif de ce partenariat est également de rendre davantage visibles les IRA par une présence à l'université et, également, de capter davantage d'étudiants en Île-de-France, qui représentent un vivier potentiel important en termes d'effectifs. *"Nous souhaitons offrir de nouvelles perspectives d'évolution par la voie de la promotion et de la formation au statut de cadre", précise-t-on au cabinet de Laurent Marcangeli.*

AUGMENTER LE NOMBRE DE RECRUTEMENTS

Cette décision intervient dans un contexte où le nombre d'attachés d'administration de l'État partant à la retraite dans les prochaines années promet d'être de plus en plus important. *"Il est tout à fait nécessaire de mettre toutes les chances de notre côté pour augmenter le nombre de recrutements",* poursuit-on dans l'entourage du ministre.

L'ouverture de cette nouvelle antenne a également pour objectif de régler le problème de saturation des promotions dans les 5 IRA existants. *"L'ambition du ministre est aussi de mettre en avant le partenariat avec l'université, qui est un service public, cela fait sens, ajoute-t-on au sein du cabinet. Nous aurons la possibilité par la suite de développer de la formation continue en nous appuyant sur la force de l'université et de ses enseignants-chercheurs."*

Ce partenariat pourrait enfin être le premier d'une longue liste d'accords avec les universités, avec l'ambition affichée, du côté du ministre, de renforcer les synergies entre ces deux mondes et de travailler autour de l'attractivité des métiers du secteur public. Une actualité qui s'inscrit dans un contexte de réforme des concours d'accès aux IRA à compter de la rentrée 2025, et notamment la suppression de l'épreuve de questionnaire à choix multiples, une durée de formation qui passe de six à huit mois et aussi le retour à une seule session de concours et à une seule promotion au sein des IRA, contre 2 auparavant.

Le 6 FEVRIER 2025 par Marie MALATERRE

